



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

4 septembre 2023

ÉDUCATION : LE DÉPARTEMENT SOUHAITE UNE BONNE RENTRÉE AUX 25 902 COLLÉGIENS DRÔMOIS

La Présidente du Conseil départemental Marie-Pierre MOUTON et la vice-présidente en charge notamment de l'éducation et de la jeunesse, Véronique PUGEAT se sont rendues dans trois collèges drômois ce lundi 4 septembre 2023 à l'occasion de la rentrée scolaire.

Avec les vacances estivales qui se terminent, c'est la rentrée pour les **25 902** collégiens drômois. Collectivité en charge des collèges, le Département est pleinement engagé pour l'éducation et met tout en œuvre pour que les élèves puissent étudier dans les meilleures conditions. Pour l'année scolaire 2023-2024, le Département de la Drôme consacrera un budget de **82 M€** pour ses collèges, avec notamment **33 M€** pour la construction et la rénovation des bâtiments, **11 M€** pour l'équipement et le fonctionnement des établissements ou encore **1,1 M€** d'aides à destination des familles (carte Top Dep'Art et bourses départementales).

Restructuration de l'internat de La Chapelle-en-Vercors

Cette tournée de rentrée a débuté par un accueil des élèves et de leurs parents au collège de La Chapelle-en-Vercors. Dans cet établissement le Département a lancé d'importants travaux de modernisation de l'internat qui se termineront cet hiver. D'un montant de **9,7 M€**, ils ont permis d'améliorer les conditions d'accueil des élèves en offrant des espaces plus adaptés aux standards actuels et d'isoler thermiquement le bâtiment. Le nouvel internat est organisé en plusieurs plateaux de 36 places non-mixtes, composés chacun d'unités d'hébergement avec des douches particulières, de sanitaires et d'un espace zen. Des espaces communs au rez-de-chaussée sont partagés par l'ensemble des internes et composés notamment de salles d'études, d'un foyer, d'espaces de stockage du matériel sportif et de vestiaires. Côté isolation, l'ensemble de la façade (fenêtres, menuiseries et murs) a été repris. Cette rénovation thermique va aboutir à une certification BBC Rénovation. Le Département va également équiper le collège de panneaux photovoltaïques dans le cadre de son plan départemental.

Fin des travaux en décembre 2023

Cette restructuration s'est appuyée sur un travail de concertation réalisé avec la communauté éducative (élèves, surveillants, direction...), qui a abouti à la validation d'un « référentiel internat ». Les travaux ont démarré en mai 2022 et doivent se terminer en décembre 2023. Les deux premiers étages ont été livrés pour cette rentrée. Les élèves relogés au centre équestre de La Chapelle-en-Vercors et au village vacances Le Piroulet à Vassieux-en-Vercors pendant la durée des travaux ont commencé à réintégrer l'internat. Sur les 103 internes cette année, 80 (les 6^e et tous les garçons) ont pu emménager dans des locaux neufs. Seule la section équitation est encore hébergée au centre équestre jusqu'à la fin des travaux. L'opération de modernisation a été retenue par le ministère de l'Éducation nationale dans le cadre de l'appel à projet

« Internats d'Excellence ». Elle a à ce titre bénéficié d'une aide de 1,7 M€. Pour la présidente du Conseil départemental Marie-Pierre MOUTON : **« Ces travaux visent à faire du collège Sport nature un établissement d'excellence, qui offre la possibilité aux élèves d'exprimer tout leur potentiel académique et sportif. Ce projet d'envergure illustre l'engagement du Département pour les collégiens et pour l'environnement avec une rénovation thermique qui répond aux enjeux écologiques ».**

Désimperméabilisation et végétalisation à Gérard GAUD

La journée s'est poursuivie au collège Gérard GAUD de Bourg-lès-Valence où le Département a réalisé cet été une première phase des travaux de désimperméabilisation et de végétalisation de la cour. Alors que les collèges sont confrontés à la hausse des températures et des canicules de plus en plus précoces, le remplacement de l'enrobé actuel par des matériaux plus clairs qui laissent l'eau s'infiltrer (terre pleine, béton drainant...) et la végétalisation vont permettre de faire baisser les températures maximales de la cour et des salles. Cette première phase de travaux réalisée pendant les vacances scolaires d'été concernait les sols et le mobilier. Le nouveau mobilier installé comprend des assises de différentes formes, des équipements sportifs (city-stades, tables de ping-pong, agrès, sacs de frappe), ou encore des fontaines à eau. Grâce à ces aménagements le nombre d'assises passe de 120 à 375. Pour respecter le cycle des végétaux, la plantation des arbres et arbustes aura lieu pendant les vacances d'automne. Au total, près d'une centaine d'arbres et arbustes issus d'espèces locales (érable, frêne, peuplier, tilleul...) seront plantés. **« Le Département met tout en œuvre pour que les élèves puissent étudier dans les meilleures conditions. Cette volonté se traduit notamment par un ambitieux programme de rénovation des cours des collèges avec des investissements d'environ 800 000 € par établissement. Avec Gérard GAUD, le collège André COTTE de Saint-Vallier est concerné par les travaux cette année. En 2024, ce sera le tour des collèges Olivier de SERRE à Cléon d'Andran, Daniel FAUCHER à Loriol-sur-Drôme et Europa à Montélimar »**, a précisé la présidente du Conseil départemental lors de la visite.

Le Département en soutien des collèges privés

La journée s'est terminée en début d'après-midi au collège privé Anne CARTIER de Livron-sur-Drôme. En plus de son action pour les collèges publics, le Département soutient l'enseignement privé via plusieurs dispositifs. Conformément à la loi, une dotation de fonctionnement est attribuée à hauteur de 300 € par élève, ainsi qu'une dotation numérique (25€/élève), une dotation pour couvrir les charges de personnel (250€/élève) et un financement au titre de l'EPS pour 381 609 €. De manière volontaire, il accompagne les investissements dans les bâtiments à hauteur de 800 000 € par an, en fonction des demandes déposées. Les collèges privés bénéficient également des actions éducatives et du soutien pour les projets libres du Département. En 2023, 90 classes du privé ont suivi une action éducative et 31 projets libres ont été financés pour un montant total de 47 077 €. Pour l'année scolaire 2023-2024, le montant consacré aux établissements privés atteint **3,8 M€**. Pour la présidente du Conseil départemental : **« Le Département est la collectivité de tous les collégiens. Nous accompagnons les établissements privés hors compétence notamment avec une aide à l'investissement et des actions éducatives « clef en main ». Les collégiens peuvent également bénéficier des avantages de la carte top'départ et des bourses départementales. »**